

**1. NUISANCES SONORES sur la ZI de BRAIS :**

Le 21/12/2020 puis le 23/01/2021, SPCNE a envoyé un courrier au Président de la CARENE, avec copie à la SONADEV, pour reposer le problème des nuisances sonores générées par certaines entreprises de la zone de Brais, nos dernières interventions restant sans réponse. L'implantation de l'entreprise KrissLaure non loin du centre de transfert de déchets fait craindre aux riverains une circulation de camions importante. SPCNE souhaiterait être associée à l'Association du Parc d'Activité de Brais Pédras (ABPE) afin de pouvoir défendre la position des riverains face aux nuisances potentiellement générées par les implantations les plus proches des habitations. Nous avons reçu une réponse de la SONADEV le 03/02/2021, rassurante quant au trafic généré par l'entreprise KrissLaure et proposant une réunion avec l'ABPE. La réunion a eu lieu le 02/03/2021.

Le 05/03/2021, l'ABPE a proposé par mail une nouvelle réunion avec la SONADEV. Date à fixer.

**2. EOLIEN EN MER :**

Réunions du groupe environnement en visio-conférence le 10/12/2020 et le 15/01/2021.

Réunion de l'instance de concertation en visio-conférence le 29/03/2021.

**3. Projet d'aménagement de l'Ilot SALENGRO :**

Le projet initial est abandonné depuis février 2020, le permis de construire a été annulé.

En mars 2021, les habitants du quartier ont reçu un document de la municipalité. Les réunions publiques n'étant pas possibles, la Mairie et la Silene invitent les personnes intéressées à venir par groupes de 6 personnes maximum lors de la permanence du 31 mars de 14h à 17h30 sur le site des anciens ateliers municipaux, à la présentation de la démarche, échange avec les participants, recueil d'informations pour la conception de plusieurs scénarios d'aménagement. La présentation de scénarios et des avis des habitants sera faite courant avril, un samedi matin. SPCNE y participera.

**4. Projet de construction à St-Marc, route de la Villès Bousseau :**

Les habitants du quartier ont reçu de la part de la Silene un document présentant le projet pour information. Construction d'une résidence de 24 logements décomposés en deux collectifs et six maisons individuelles. SPCNE a fait un courrier le 19/03/2021, au Président de la SILENE pour demander une entrevue afin d'avoir des informations sur l'aménagement de l'îlot, les conséquences sur les eaux et la voirie

**5. SURMORTALITE étude de zone :**

Suite à une réunion entre le sous-préfet, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, des élus, des industriels et des associations le 9 mars 2021, une étude de zone va être lancée pour se pencher sur les expositions environnementales sur les communes de Saint-Nazaire, Trignac, Montoir-de-Bretagne et Donges. L'étude menée sur 3 ans permettra de savoir si les rejets industriels dans l'air ont une incidence sur la surmortalité de la population.

SPCNE qui a participé à la réunion du 9 mars, a répondu le 12/03/2021 à un questionnaire et a candidaté pour intégrer le Comité d'Orientation Stratégique de l'étude de zone.

**6. CONSEIL DE QUARTIER :**

**Quartier St Marc, Bollardièrre, Clos du vigneau :**

Le groupe mémoire et patrimoine a organisé une sortie le 17/10/2020. Le matin, rando « Mr Hulot au jardin Océanis » et l'après-midi, balade « Il était une fois, le patrimoine de St Marc ».

Nous avons reçu, le 03/11/2020, un courrier informant la prolongation des mandats des membres du Conseil jusqu'en mars 2021. Nous avons aussi reçu, le 29/01/2021, le rapport d'évaluation du mandat 2017-2021.

#### 7. **UDPN 44 :**

Démission du Président UDPN 44 pour raison de santé. Assemblée générale extraordinaire à faire pour une opération de dissolution.

#### 8. **COMMISSIONS de SUIVI de SITES :**

- Reçu, le 27/10/2020, de la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire, au courrier, confirmation de l'Arrêté Préfectoral portant sur **le Renouvellement de la composition de la CSS du site de Kéraline à Herbignac pour 5 ans**, et dont SPCNE fait partie du Collège « riverains-associations de protection de l'environnement ».
- Reçu, le 27/10/2020, de la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire, au courrier, confirmation de l'Arrêté Préfectoral portant sur **le renouvellement de la CSS de Montoir-de-Bretagne**, la SPCNE (en nom) fait partie maintenant du Collège « riverains-associations de protection de l'environnement » tandis que l'Union Départementale des associations de Protection de la Nature, de l'environnement et du cadre de vie (UDPN) n'est plus membre.
- Reçu, le 29/10/2020, confirmation sur papier de **l'Arrêté préfectoral modifiant la Composition de la CSS de Donges, (Total, Antargaz et SFDM Parc A)**, la SPCNE (en nom) fait partie du Collège « riverains-associations de protection de l'environnement.
- Le 28/12/2020, SPCNE a pris contact avec des membres **de la CSS de Cuneix**. Pas de nouvelles de la prochaine réunion qui ne s'est pas réunie depuis le 06/06/2019. Ce sera sans doute reporté comme les autres CSS.

#### 9. **COURRIERS :**

- Reçu, le 24/10/2020, **d'Air Pays de la Loire 3 exemplaires du Rapport Annuel 2019 Qualité de l'Air dans les PDL**, accompagné de 3 ex. d'un document "La Qualité de l'Air dans les PDL 2019.
- Reçu, le 10/12/2020, **la lettre des études de la DREAL des Pays de la Loire - N° 14**.
- Reçu, le 04/12/2020, de **GROUPAMA**, l'Attestation RC Vie Associative et le 12/02/2021, l'Avis d'échéance pour la Cotisation annuelle du 01/03/2021 au 28/02/2022. La SPCNE a réglé par chèque bancaire daté du 17/02/2021, d'un montant de 97,67 €.
- Envoyé le 19/12/2020 et le 23/01/2021, un courrier à la Mairie pour savoir si les « **Boules du Paquebot** » qui ont été déposées fin janvier pour permettre les travaux de rénovation du Paquebot, vont être replacées après les travaux. Reçu, la réponse de la Mairie, le 02/02/2021, nous informant que les boules de marbre seront stockées en attendant la réflexion menée avec l'école d'Arts.
- Envoyé le 26/02/2021, à une adhérente qui nous avait sollicités pour un permis de construire sur le secteur de l'Immaculée, **l'avis de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites**. Confirmation de l'avis défavorable de la Mairie, un nouveau permis devra être déposé, à surveiller.
- Reçu, le 05/03/2021, **du Service Vie Associative, la Facture de Location de la Cafétéria à AGORA**, que nous avons réservée pour le POT d'Anniversaire des 40 ans de la SPCNE le 12/06/2019 mais que nous n'avons pas utilisée, celle-ci étant occupée par une autre association. SPCNE a quand même réglé cette facture de 20€ le 07/03/2021.
- Reçu, le 25/03/2021, la demande d'une adhérente pour des informations sur le PLUI sur **le bourg de St-Marc**, et la zone d'inconstructibilité ou le périmètre ....
- Reçu, le 25/03/2021, une demande d'un riverain du **secteur du petit caporal, proche du Super U**. Projet de construction, conforme au PIU ou au PLUI ?